



Recalcul d'une pension alimentaire

Par **benhur**, le **09/02/2011** à **13:50**

Bonjour,

je viens vers vous afin de savoir les démarches à effectuer pour faire la demande de recalcul pour une pension alimentaire versée à mes 2 enfants restés avec leur mère, nous sommes dans une situation financière très délicate, ma conjointe est en longue maladie avec des revenus dérisoires et nous avons du faire appel aux restos du coeur pour pouvoir nos deux enfants que nous avons avec nous, nous versons 340 et 150 euros de pension alimentaire, leur mère a un emploi et des aides au delà de la pension que je lui verse, dans l'attente de vous lire et en vous remerciant par avance, autre chose je vis à marseille mais les enfants sont dans le nord de la france (59).

J Huleux

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **14:10**

Les enfants que vous avez avec vous, sont de vous ou seulement ceux de votre épouse ? Si ce sont les siens et pas les vôtres, vous ne pouvez arguer de les avoir à votre charge. Les revenus de votre épouse, même dérisoires, baissent vos charges.

ça dépend donc de beaucoup de choses